09532



# DEDICACE

O. M. V. S.
Centre de Documentation
SECRETARIAT GENERAL

A LA MEMOIRE DE MA SOEUR MARIEM YERO A CELLE DE MON FRERE LY HAROUNA ET A CELLE DE MON NEUEU LAM AMADOU JE DEDIE CE TRAVAIL, QUE PAIX ET SALUE SOIT SUREUX.

## REMERCIEMENTS :

Il va sans dire, que sans la franche collaboration qui a entouré ce travail et que je dois à mon professeur et Directeur de mémoire BA ABOU AMADOU ce mémoire n'aurait pas le droit de cite dans les anales de notre bibliothèque universitaire.

Les critiques ;et les conseils qui m'ont été prodigués m'ont été d'un grand apport. Qu'il me soit alors permis de lui dire toute ma grattitude et mes sincères remerciements.

Je tiens aussi à remercier mon ami et frère YACOUB GAYE, sécrétaire des greffes au Ministère de la justice qui n'a ménagé aucun éffort pour la réalisation de ce mémoire ; et ceci malgré toutes ses préocupations. Je voudrais enfin remercier l'ensemble des frères soeurs, amis (es) et connaissances qui m'ont apporté leur précieux concours :

Il s'agit de :

- DJIGO AMADOU SEYDI
- M'BOW ELHADJ AMADOU
- DJIGO ALASSANE YERO
- DJIGO MAMADOU YERO
- DJIGO AISSATA YERO
- SALL ABDOULAYE ET Famille
- OULD SIDI

Je n'oublie pas le personnel de l'institut des langues nationales, toute ma famille, mon entourage et enfin la quatrième année économie.

# INTRODUCTION GENERALE :

Des paysans africains (1) intérrogés il y' a vingts six ans (26) sur les changements intervenus depuis les indépendances dans leurs pays respectifs, répondaient que ces dernières n'ont été bénéfiques que pour les habitants des villes. Cette réponse revet une signification particulière quand on sait depuis leur accession à l'indépendance les Etats africains en général, la Mauritanie en particulier ont choisi des modéles éxtravertis de développement. Ils ont négligé la mobilisation de leurs ressources internes et ont fait alors recours aux capitaux étrangers pour financer leurs investissements.

Cette attitude a fait dire à beaucoup de pensseurs que le choix était pernitieux. RENE DUMONT fut parmi les premiers à sonner le cri d'alarme lorqu'il écrivait dans un ouvrage célébre que "l'Afrique noire est mal partie". Cet ouvrage avait suscité à l'époque une grande réaction dans le milieu intelectuel africain.

Or de nos jours la crise financière internationale a remis en cause cette attitude et a prouvé de manière significative l'impossibilité d'adaptation des modèles éxportés.

Nous dirons simplement à ces paysans et à travers eux au monde rural que les indépendances sont loin d'être bénéfiques pour les habitants des villes. La raison est simple car si l'on se hasarde aujourd'hui à faire le bilan de tout ce qui a été fait depuis les indépendances nous trouverons que le bilan est maigre pour ne pas dire totalement négatif.

---

(1) RENE DUMONT "L'Afrique Noire est mal partie" nouvelle réedition de 1973.
Edition du Seuil

Un choix délibéré d'une industrialisation accélérée a depuis longtemps était à la base des modèles de développement. Ce choix a entrainé le déclin des activités traditionnelles et un afflu massif des populations rurales vers les centres urbains à l'attente d'une aide alimentaire "généreuse" ou d'une situation sociale meilleure. La mentalité d'assistér la paresse et les déceptions sont devenent le lot quotidien de ces populations qui constituent une lourde charge pour les pouvoirs publics.

Devant cette situation les économistes ont pensé qu'il fallait rétablir l'équillibre entre ville et campagne en faisant recours à la mobilisation de l'épargne "mieux mobiliser l'épargne des ménages est devenu un thème qui se pose de jour en jour aux responsables tant du nord que du sud. réunions, colloques, symposiums débouchent aujourd'hui sur des volontés d'action" (1).

La mobilisation de l'épargne des ménages devient alors un fait incontournable au moment où le coût élevé de la dette empêche aux Etats africains d'accéder aux sources de financement éxternes. Selon P.A. ULLMO et D. KESLER "les pays en voie de développement doivent ppursuivre leur accumulation plusque jamais la formation du capital est la clef de croissance" (2)

---

(1) ELISABETH MARC "Accumulation, épargne - crédit et développement à la base : quelques cas en Afrique francophone au sud du Sahara" septembre 1985; P.1

(2) PIERRE A. ULLMO et D. KESLER (Epargne et Développement" Collection Economica - Edition 1985 ; P.1

L'Epargne mobilisée donne plus de possibilité pour obtenir une coissance équilibrée et protège ainsi l'économie contre les fluctuations brusques du système financier international qui l'a rende vulnèrable. Il faut alors définir une stratègie de développement qui soit conséquente. Une stratègie qui tiendrait compte des besoins et réalités du monde rural. Pour cela l'accent doit être mis sur la nécessité de responsabiliser le milieu rural à travers ses associations traditionnelles et sur la réforme bancaire à entreprendre. Ces institutions d'épargne doivent déployer des éfforts de sensibilisation afin d'amener le milieu rural à rompre avec les anciennes pratiques d'utilisation du revenu. Elles doivent enfin inciter les épargnants ruraux à avoir plus de confiance aux systèmes formels à leur génie créateur et aux moyens dont ils disposent.

Il est donc temps que le milieu rural comprenne qu'il doit assumer son propre devenir et que l'aide n'est qu'un appoint. L'éssentiel c'est de vaincre les obstacles qui sont de nature à porter préjudice à tout développement viable du monde rural. Comment alors vaincre ses obstacles pour permettre à l'épargne rural de jouer pleinement son rôle?

Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse à cette question dans ce mémoire qui se subdivise en deux parties.

Première Partie : Fondement théorique de l'épargne et Procéssus de sa formation

Deuxième Partie : Les Stratègies d'Accumulation de l'Epargne et son Utilisation.

# PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'EPARGNE ET LE PROCESSUS DE SA FORMATION.

La Lecture de la plupart des oeuvres économiques prouve que l'épargne a peu attiré l'attention des économistes contrairement à d'autres thémes tels que l'inflation, la monnaie, l'emploi... Les économistes avaient surtout sous-estimé le rôle que pouvait jouer l'épargne dans la formation du capital. Ils ont alors fait du developpement la seule affaire des capitaux de la main d'oeuvre et des échanges exterieures.

Nous essayerons de voir quelques theories relatives à l'épargne avant d'élucider la problématique de l'épargne en Mauritanie

## Chapitre Premier : Les theories relatives à l'épargne.

Depuis des siecles les tentatives d'explication du comportement des consommateurs se sont developpéea autour de quatre axes

- L'hypothése de revenu absolu de keynes.
- L'hypothése de revenu relatif de DUESENBERRY.
- L'hypothése de reveu permenent de FRIEEMAN.
- L'hypothése de cycle de vie de MODIGLIANI-ANDO.

Toutes ses hypothéses procédent de maniéres différentes pour expliquer les comportements des consommateurs. Nous ne retiendront ici que les deux premiéres hypothéses: Celle du revenu absolu de KEYNES et celle du revenu relatif de DUESENBERRY.

Le choix de ces deux hypothéses que nous regrouperons sous le vocable de modéles généraux(S1) n'est pas fortuit. La raison fondamentale en est que ces hypothéses se situant en courte periode ont plus de possibilité d'interprétation des comportements du consommateur un milieu rural ou les contraintes sosio-économiques obligent les individus à avoir un horizon prévisionnel.

extrémement court. Et dans une seconde section nous étudierons les éléments éxplicatifs du comportement d'épargne en milieu rural.

## Section Première : Les Modèles Généraux.

Si de nos jours la mobilisation de l'épargne est devenue une nécessité, il y a de cela des siècles un certains nombre d'économistes avaient étudié de manières différentes son rôle.

Nous éxposerons d'abord le contenu des différentes approches (P.1) étant entendu que nous ne retiendrons que les deux premières hypothèses pour les raisons déjà évoquées. Ensuite dans un second point nous tenterons de voir la portée éxplicative de ses approches.

### § I - LES DIFFERENTES APPROCHES .

L'hypothèse du revenu absolu de KEYNES (1) établit une relation fonctionnelle entre l e revenu et la consommation selon laquelle la propension moyenne à consommer: dimunie avec le revenu. C'est à travers cette relation que KEYNES dégage la loi psychologique qui réside selon lui du fait qu' "en moyenne et la plupart du temps les hommes tendent à accroitre leur consommation au fur et à mesure que le revenu s'accroit non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu (2). Il en découle une manière automatique d'affectation du reveeu où l'épargne apparait comme un résidu mis de coté sans qu'il n'y ait, une précision sur son affectation ultérieure.

KEYNES le souligne lorsqu'il écrit autant que nous le sachions personne ne conteste que l'épargne soit l'éxcédent du revenu sur les dépenses pour la consommation (3). Il ressort [illegible] que la fonction d'épargne est passive KEYNES va se contenter dans sa formule d'épargne d'évoquer les raisons de non dépense qui peuvent être selon lui d'ordre subjectif et parfois égoïste.

---

(1) J.M KEYNES "théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie"PAYOT - Paris 1968
(2) J.M. KEYNES OP Cit page 110
(3) J.M. KEYNES OP. cit. page 87.

Quant à l'hypothées de revenu relatif, il met l'accent sur les facteurs psychologiques. Selon cette hypothéses, les consonmmateurs ont tendances s'identifier au groupe de revenu auquel ils appartiennent. DUESENBERRY rejette l'hypothéses du revenu absolu en affiemant que " Quelque soit la distribution du revenu relatif la proportion du reveu consommée(épargnes) par la famille, tendra à être unique, invariante et fonction croissance de sa position relative dans la distribution des revenus" (1)

Cette attitude de snobisme pousse l'individu à augmenter sa consommation sans qu'ilny ait au préable une augmentation paralléle du revenu.

Il s'agit là d'une approche réaliste éxcluant le principe d'independance du comportement du consommateur et correspondant à une fonction de consommation irréversible dans le temps. Il convient de noter que ce refus voir son niveau de vie baisser conduit l'individu à maintenir le même niveau de consommation pour une courte periode: C'est l'effet de démonstration

## § II : LA PORTEE EXPLICATIVE DES HYPOTHESES

Pour ce qui concerne l'hypothése KEYNESIENNE de revenu absolu, des tests menés par KUZNETS et GOLDSMITH(2) ont abouti à la conclusion que cette hypothése ne s'accorde pas avec la réalité, car il ne parait pas évident que l'épargne soit une portion de l'augmentation du revenu. Ces tests ont concerné des budgets familiaux aux ETATS-UNIS depuis 1870. L'évolution en longue periode de cette épargne ne semble pas obeir à l'accroissement du revenu.

---

(1) S.DUSENBERRY (income saving and the theory of consuner bahaviour) CAMBRIDGE MARS 1949 citation reprise par : BA ABOU AMADOU "comportement des ménages africains : de nouvelles institutions pour de nouvelles aspirations" université AIX-MARSEILLE3 MARS 1986 P. 23.

(2) BA ABOU AMADOU OP CIT P. 26.

Quant à l'hypothése du revenu relatif des tests (2) menés ont prouvé que cette hypothése est plus réaliste que l'hypothèse du revenu absolu même si elle serait beaucoup plus significative en milieu urbain. Cette hypothèse offre d'une part une bonne éxplication des changements de consommation dans le temps et d'autre part elle permet une ana lyse différenciée des taux d'épargne en fonction des variables telles que : la richésse, le patrimoine, l'appartenance éthnique.

## Section Deuxième : LES ELEMENTS EXPLICATIFS DU COMPORTEMENT D'EPARGNE EN MILIEU RURAL.

S'il est admis aujourd'hui que l'économie doit faire appel à la sociologie dans toutes ses investigations, il apparait évident que l'étude du comportement d'épargne en milieu rural doit être saisie non seulement au niveau de la variable revenu mais aussi au niveau d'autres motivations d'ordre social.

Nous nous intérrogerons d'abord sur la validité de la relation revenu-épargne (P.1) avant de voir dans un second temps les autres motivations qui entrent en jeu (P.2)

### § premier - RELATION NIVEAU DE REVENU ET EPARGNE

Notre but à travers ce paragraphe est de voir les implications qui peuvent éxister entre le niveau de revenu et le comportement d'épargne en milieu rural. En d'autres termes voir si la faiblésse du revenu constitue une contrain à la formation de l'épargne.

Nous dirons que si dans les sociétés développées l'individu n'epargne que lorsque ses possibilités financière le lui permettent, en milieu rural le niveau de revenu n'empêche pas son détenteur d'épargner.

---

(2) BA ABOU AMADOU "Comportement d'épargne des ménages africains : de nouvelles institutions pour de nouvelles appirations" mars 1986, P.2 Université AIX Marseille 3

Car comme le dit BA ABOU (1) dans les économies en voie de développement y compris celle de l'Afrique l'épargne est un acte motivé par des éléments psychologiques et sociaux.

C'est ainsi que dans le milieu rural les individus ne tiennent pas compte des contraintes économiques ni dans leur comportement d'épargne ni dans ceux de consommation.

Le niveau du revenu ne joue pas un rôle fondamental dans le comportement d'épargne, il peut certes influer sur le volume d'épargne mais il ne pourrait être un frein à la constitution de cette dernière.

Le degré de monétisation relativement faible de l'économie rurale, l'entreaide sociale et d'autres motivations (que nous verrons dans le second paragraphe) font que le monde rural posséde toujours des possibilités d'épargne minimes soient-elles. Une enquête (2) menée dans la région d'Aboisso pays Agni (Cote d'Ivoire), prouve que malgré la modestie du revenu des planteurs ces derniers accumulent des sommes suffisamment pour l'achat des terres et parfois le recours à une main d'oeuvre salariée pour étendre leur plantation. La même étude menée cette fois-ci dans la région de Gagnoa montre que les Dioula dont les revenus sont faibles par rapport aux Bété (grands propriètaires de terrains), arrivent non seulement à constituer de l'épargne mais aussi à la transférer au Mali pour la construction et l'entretien des maisons.

Ceci nous amène à dire que la relation niveau de revenu-épargne doit etre nuancée quand on sait qu'en milieu rural la faiblésse relative du revenu ne constitue pas un facteur de blocage à la constitution de l'épargne.

---

(1) BA ABOU AMADOU "Comportement des ménages africains : de nouvelles institutions pour de nouvelles aspirations" mars *1986 page 24 - Université AIX marseille 3. (thèse troisème cycle).

(2) ELISABETH MARC "Accumulation épargne - crédit et développement à la base : quelques cas en Afrique Francophone au Sud du Sahara Septembre *1985 , Page 28.

## Paragraphe Deuxième : MOTIVATIONS SOCIO-ECONOMIQUES.

Globalement nous pouvons dire qu'il s'agit d'une volonté de prestige ou de protection de l'épargne contre différents risques.

D'abord protection contre des événements naturels (incendies, rongeurs...), ou contre des facteurs humains par éxemple le vol.

Ensuite protection contre soi même : contre sa propre maladrésse (perte) et surtout contre des désirs de dépenser l'argent pour des besoins superflus. Il s'agit là d'un aspect fondamental car la crainte de ne pouvoir résister à la tentation de dépenser conduit à se forcer à épargner. Cette épargne peut être confiée à une tierce personne ou déposer dans une association traditionnelle.

L'attitude qui consiste à confier son épargne à une association traditionnelle correspond à un désir d'accéder au crédit. Cette même attitude pourrait aussi s'éxpliquer par un souci de discrétion désiré par l'épargnant. Enfin quant à l'acte lié à l'ostentation, au péstige socia l, il est déterminant dans le comportement d'épargne en milieu rural. En effet la possession du bétail est un facteur de préstiqge et même de respect. C'est cela qui éxplique l'importance de l'épargne éxistant sous cette forme.

Il convient enfin de noter que l'achat d'un bétail permet d'épargner sous une forme discrété.

Nous pouvons alors conclure que si l'hypothèse de revenu absolu a manqué de pertinence, celle du revenu relatif a eu le mérite de poser le problème du comportement de l'épargne dans sa dimension sociale, il serait

Il serait certain que de tels comportements justifiant l'éxistence de l'épargne sous sa forme physique rendent cette dernière improductive et se faisant l'empêchent de jouer son rôle moteur dans le processus de développement.

## Chapitre II : PROBLEMATIQUE DE L'EPARGNE EN MAURITANIE.

Le problème de la mobilisation de l'épargne en milieu rural mauritanien n'a pas trouvé de solution satisfaisante. Ceci tient à des préjugés selon lesquels le monde rural est pauvre et donc incapable de générer une épargne importante.

Or des études récentes ont révélé que le milieu rural recéle un potentiel appréciable d'épargne qui se présnete sous diverses formes.

Nous verrons d'abord dans un premier temps les différentes formes de réforme (S.1) et dans un second temps nous tenterons d'évaluer l'épargne potentielle.

### Section 1 - Différentes formes de l'épargne

En Mauritanie, l'épargne se présente sous des formes particulièrement diversifiées. Les caractéristiques socio-économiques du monde rural font que l'épargne en nature (P.1) est beaucoup plus importante que l'épargne en monnaie (P.2).

#### § 1 - L'EPARGNE NON MONETAIRE

Elle se présente sous diverses formes.

- d'abord sous forme de grains conservés dans des greniers individuels . Elle est de moins en moins importantes que dans le passé. Elle suffit tout juste pour assurer les besoins de l'éxploitant et sa famille pour la période qui suit la récolte et notamment la période de soudure.

La diminution de cette épargne est éssentiellement liée à des conditions climatiques défavorables.

- ensuite sous forme de bétail : cette forme d'épargne reste prédominante car elle présente pour le paysan deux avantages d'une part sa liquidité, un boeuf pouvant être vendu en cas de besoin, d'autre part la relative facilité avec laquelle cette épargne peut être cachée.

Le tableau n° 1 nous donne une idée de l'importance de cette épargne malgré la persistence de la sécherésse.

Evaluation du cheptel en Mauritanie ( million de têtes

| Catégorie | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Bovins | 1,2 | 1,2 | 1,4 | 1,5 | 0,950 |
| Ovins et Caprin | 7,4 | 7,5 | 6,4 | 8 | 5,5 |
| Camelins | 0,73 | 0,72 | 0,75 | 0,75 | 0,75 |
| Poulets | 3 | 3,1 | 3,17 | 3,2 | 3,3 |

Source : Rapport annuel 1983 Direction de l'élevage, Ministère développement rural.

Le patrimoine qui apparait sur ce tableau illustre l'évolution dans le temps de l'épargne-bétail .

En effet en plus de la sécheresse de ces dernières années, la transumance inter-annuelle vers les pays limitrophes (Mali, Sénégal ) est venue accentuer d'avantage la diminution du bétail. Toujours à cause de la sécherésse, le secteur d'élevage a subi des modifications tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Le phénomène le plus grave est représenté par la réduction généralisée du cheptel.

Au point de vue quantitatif l'élevage des camelins est resté pres que constant dans la période considérée par contre les bovins, les ovins et les caprins ont diminué considèrablement en raison de leur éxigence plus grande en paturage. L'élevage des poulets est quand à lui stationnaire même si des initiatives en cours laissent prévoir une évolution.

D'une manière générale le secteur de l'élevage est dans une situation critique par suite de la diminution des paturages et de leur dégradation. Pour le cheptel, la situation pluviométique de 1984 a été désastreuse et par conséquent elle a eu des effets néfastes aussi bien au niveau des paturages qu'au niveau de la santé animal e. Par contre l'année 1985 a connu une bonne pluviométrie et le cheptel était éstimé à (1).

- Bovins : 950.000 têtes
- Ovins et Caprins:6.500.000 têtes
- Camelins : 780.000 têtes

§ II - L'EPARGNE MONETAIRE

Il s'agit des sommes obtenues à la suite de la vente du surplus dégagé. Elle peut aussi provenir des transfèrts éffectués par des travailleurs installés dans des grands centres industriels (Nouadhibou, Zouératt, Nouakchott etc...) ou dans les pays limitrophes (Sénégal Mali) ou parfois en France.

A cause de l'absence d'institutions modernes d'épargne en milieu rural une partie de l'épargne monetaire est soit consomm ée, soit détenue sous une formes réelle (terrain, or etc...), l'autre partie fait l'objet d'une thésaurisation.

Il faut souligner l'importance des gardes d'argent qui consistaient à déposer ses avoirs liquides auprès d'une personne de confiance. Cette pratique est fréquente dans les zones rurales et l'éxemple de la Cote d'Ivoire est édifiant où des sommes en question atteignent le montant de 5 millions de francs C.F.A (2)

---

(1) "Projet Caisse Rurale d'Epargne et de prêts" CREP) sécrétariat général CEAO (Bourkina-Fasso) 1987 P.7-8.

(2) ELISABETH MARC (Accumulation epargne-crédit et développement à la base : quelques cas en AFRIQUE Francophone au Sud du Sahara) Septembre 1985 P. 86.

Cette pratique qui jadis éxistait en milieu rural mauritanien tend de nos jours à disparaitre du fait de la persistence de la sécherésse qui a réduit les possibilités d'épargne des agricultures surtout ceux dont les revenus sont faibles.

Signalons enfin, le rôle que jouent les tontines dans la mobilisation de cette épargne. Ce rôle bien que minime paraport à l'importance de l'épargne monetaire mérite d'être souligné.

## Section II - L'évaluation de l'épargne potentielle

Peu de pays ont pris conscience de l'importance de l'épargne dans le financement du développement. Cette attitude s'est traduite par une négligeance voire un mepris vis à vis du monde rural. Or, de nombreux écrits attestent aujourd'hui l'éxistence des "gisements" inéxploités dans le domaine de l'épargne. En effet la prédominance de l'épargne en nature contribue à dissiper son volume réel ; l'épargne se perd alors dans des circuits informels. Cette situation pose la nécessité de son évaluation (P.1) et celle-ci ne pouvant se faire qu'à partir de certains indicateurs attestant l'éxistence de certaines formes d'accumulation (P.2).

### § 1 - DIFFICULTES DE MESURE.

Plusieurs éléments contribuent à cacher les potentialités d'épargne en milieu rural :

d'abord la pratique fréquente de la thésaurisation traduit un circuit court d'épargne. En effet l'épargne est détenue sous une forme réelle et échappe ainsi aux institutions de mobilisation.

Ensuite il convient de souligner l'intervention de ce qu'il est convenu d'appeler "la façon dont l'homme s'établit dans les limites de son niveau de vie" (1)

---

(1) BA ABOU AMADOU, comporyement des ménages Africains de nouvelles institutions pour de nouvelles aspirations" thèse de troisème cycle présentée en mars 1986 à l'Université AIX Marseille 3 Page 196.

Les revenus sont le plus souvent utilisés à partir d'un certains nombres de considérations sociales. Les Pères de famille étant peu habitués aux calculs économiques sont devant l'impossibilité d'éxposer clairement leur activité d'épargne. c'est ainsi que les concepts économiques du genre revenu, budget restent mal compris et que les contraintes économiques ne sont pas pris en compte dans les comportements d'épargne ou de consommation.

Signalons cependant que l'absence des enquêtes par sondage aléatoire ou monographique fait que l'ensemble des données disponibles ne sont qu'aproximatives. Ces enquêtes si elles éxistaient sont seules capables de fournir des informations fiables.

Enfin le troisième élément est lié à la préférence pour la détention des actifs réels du fait que la réputation de l'individu se mesure à travers l'or, les joyaux, les bétails qu'il détient. En effet la prédominance de l'épargne non monetaire rend impossible toute tentative d'évaluation de l'épargne potentielle en milieu rural. L'impossiblité de saisir toute opportunité d'investissement se traduit par l'achat et le stockage des biens qui sont difficile à évaluer. L'épargne en nature présente des avantages indéniables. Selon Y. GUEYMARD (1) l'épargne bétail a l'avantage de liquidité, de confidentialité. Le secret est une sorte de réaction aux agents du fisc qui lèvent les taxes ; mais surtout en milieu rural le fait de révéler la totalité de son épargne est considéré comme un tabou pour éviter éventuellement que le mauvais sort ne soit jeté contre vous.

Malgré tous ces obstacles pour l'évaluation de l'épargne potentielle, il convient de noter que certains indicateurs révèlent bel et bien l'éxistence de l'épargne en quantité appréciable .

---

(1) BA ABOU AMADOU "Comportement d'épargne des ménages africains de nouvelles institutions pour de nouvelles aspirations" thèse de troisième cycle : mars 1986 Université AIX Marseille 3 ; page 197.

## II - L'EXISTENCE DE QUELQUES INDICATEURS

Sans pouvoir avancer avec éxactitude des chiffres précis sur le volume de l'épargne disponible en milieu rural nous avons la certitude qu'elle éxiste. L'étude de ce potentiel doit se faire en fonction des modes de détention individuelles ou collectives.

L'épargne individuelle ~~est~~ à prédominance réelle quant à sa forme monetaire elle fait l'objet d'une thésaurisation. Signalons qu'en dépit de l'impossibilité d'une évaluation de l'épargne potentielle en milieu rural mauritanien il éxiste des indicateurs qui confirment l'éxistence d'une épargne monetaire non négligeable.

- les dépenses éfféctuées lors des cérémonies de mariage ou de baptèmes en effet ces cérémonies constituent des occasions où tout le monde est convié : parents, amis etc... Des dépenses importantes sont éfféctuées et font l'objet d'un grand commentaire. On parlera du nombre de bêtes tuées, des sommes d'argent distribuées aux griots du montant de la dot etc...

De nos jours, certaines personnes âgées se rappellent de certains mariages ayant occasionnés des dépenses importantes.

- des sommes d'argent utilisées pour l'achat des habits ou des parures des femmes pendant les cérémonies religieuses fêtes de ramadan ou de tabaski.

- Les voyages à la Mecque révèlent aussi des possibilités d'épargne.

- l'observation faite lors des opèrations de change pendant lesquelles d'importantes sommes d'argent furent présentées aux banques et aux bureaux de poste (lors de la création de l'ouguiya)

En conclusion nous pouvons affirmer que malgré la prédominance de l'épargne en nature genant ainsi toute tentative d'évaluation de l'épargne potentielle, certains indicateurs ont permis de révéler l'éxistence d'un potentiel appréciable d'épargne ce qui manque ce sont les infrastructures

modernes d'épargne. Cela nous amenerait à étudier dans notre deuxième partie l'ensemble des voies et moyens permettant la mobilisation de l'épargne et son utulisation à des fins de développement.

## DEUXIEME PARTIE : LES STRATEGIES D'ACCUMULATION DE L'EPARGNE ET SON UTILISATION.

Il serait difficile voire impossible d'avancer une stratègie qui serait valable pour tout temps et pour tout pays. En effet chaque pays doit définir sa propre stratègie d'accumulation de l'épargne, car de nos jours l'épargne apparait comme élément moteur dans le développement agricol (Ch.1), mais il faut au préalable la mobiliser (Ch.2)

## Chapitre premier : Les Différents Instruments de Mobilisation de l'Epargne.

Les chapitre précédents nous ont permis de mettre éxergue l'importance de l'épargne rurale, même si cette dernière se présente éssentiellement sous une forme non monetaire. Malgré cette importance il convient de noter qu'aucune institution bancaire ne semble déployer un éffort notable pour la mobilisation de l'épargne en milieu rural et que l'éffort fait en matière de crédit aux paysans ne touche en général que des besoins marginaux et ponctuels.

Il nous parait opportun d'étudier dans un premier temps les différentes institutions d'épargne (S.1) et dans un second temps de voir les différentes modes de détention de l'épargne.

### Section Première : Les Institutions de Mobilisation de l'Epargne.

La mobilisation de l'épargne fait l'objet d'une négligence de la part des autorités publiques. L'épargne étant difficilement mobilisable fait que peu d'institutions s'intéréssent à sa collecte. Nous tenterons de voir brièvement le rôle des banques dans la mobilisation de l'épargne (P.I) et dans un second paragraphe le rôle joué par les associations traditionnelles (P.II).

#### § I : - LE ROLE DES BANQUES

Signalons d'abord que la tradition bancaire est récente en Mauritanie et que l'éssentiel du circuit bancaire se concentre dans les grandes villes. Les banques commerciales ne semblent pas avoir comme objectif prioritaire la mobilisation de l'épargne.

##### A - LA BANQUE CENTRALE.

Elle assure les fonctions traditionnelles d'une banque centrale (émission, moyen d'intervention de l'Etat, escompte ...). Elle définit la politique de crédit et ordonne aux banques secondaires son application.

Le tableau numèro deux (N°2) nous donne une idée sur la répartition sectorielle du crédit en million d'ouguiya

| Secteur d'activité économique | 1984 | | | 1985 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | C.T | Melt | Total | C.T | Melt | Total |
| Agriculture | 75 | 20 | 90 | 46 | 27 | 73 |
| Elevage | 10 | - | 10 | 11 | - | 11 |
| Pêche | 2,284 | 140 | 2,427 | 2,466 | 131 | 2,597 |
| Exploitation minière | 418 | 1,294 | 1,712 | 34 | 1,926 | 1,960 |
| Construction et TP | 1,351 | - | 1,351 | 1,209 | - | 1,209 |
| Transport | 96 | 32 | 128 | 64 | 28 | 92 |

- source : B.C.M rapport annuel 1985
  N.B : ce tableau est tiré d'un autre tableau de même source

Il ressort de ce tableau que la part du crédit qui revient au secteur rural est relativement faible parapport à celle allouée aux autres secteurs (pêche, éxploitation minière...)

Ceci démontre que même en matière de la distribution de crédits le secteur rural : a peu encore retenu l'attention des autorités monetaires. Quand à la tendance entre 1984 et 1985, elle montre une baisse sensible des crédits distribués au monde rural puisque pour un total de 90 millions en 1984 celui-ci est passé à 73 millions en 1985 ceci pourrait s'éxpliquer par la bonne pluviomètrie de l'année 1985 qui a permi au secteur agricole et financier une partie de ses besoins.

En effet la bonne pluviomètrie enrégistrée en 1985 a permis au milieu rural de dégager un surplus agricole. S'agissant du crédit distribué il est éssentiellement déstiné au financement de certains projets agricoles tels que le financement des Oasis, le crédit de la campagne.

Quand aux banques commerciales qui sont chargées de l'éxécution de la politique monetaire définie par la Banque Centrale elles sont au nombre de six (6). Elles ne semblent pas jouer un rôle décisif dans la mobilisation de l'épargne en milieu rural. Le fonds national quand à lui fournit dans le cadre du crédit agricole un effort dans la distribution du crédit.

B - LE CREDIT AGRICOLE :

Il s'agir d'une direction du fonds national chargée de la gestion opèrationnelle financière et Administrative du volet crédit octoyer au monde rural.

Crée en 1980, le Fonds National de Développement est chargé d'apporter son concours financier et technique à la réalisation de tout projet déstiné à promouvoir le développement encourager la mobilisation de l'épargne national et de canaliser le financerment éxtérieur nécessaire pour accomplir cette mission. Les ressources du fonds sont éstimées en 1985 à Un milliard Neuf Cent Quarante Neuf millions Six Cent Trente Deux Mille (1) dont 884 millions déstinés à la gestion du crédit agricole et projet de développepent des Oasis sur financement du FADES (2) et du FIDA (3). Le fonds National a distribué en 1985 86 millions d'ouguiy sous forme de crédit à l'agriculture. La Direction du crédit agricole dispose de quelques agences opèrationnelles à kiffa, Rosso, Atar et Selybaby il est prévu l'ouverture d'autres agences à Kaédi et à Boghé.

---

(1) Projet "Caisse d'Epargne et des Crédits CREP, Sécrétariat général CEAO, (BOURKINA FASSO) février 1987; P P. 68

(2) FADES : Fonds Arabe Pour le Développement Economique et Social - F

(3) FIDA : Fonds International de Développement et de l'Aide

## Paragraphe Deuxième : Les Tontines et La Formation de de l'Epargne.

"Au sens stricte la tontine est une association financière crée entre plusieures personnes qui décident de verser une somme déterminée à intervalles fixes ; les sommes cotisées sont à tour de rôle versées à chaque membre de l'association (1).

Les utilisations faites des sommes obtenues sont diverses et dépendent uniquement de la volonté de celui qui en est le bénéficiaire. Pour l'éssentiel ces sommes sont utilisées à l'achat des pagnes, des trouseaux ou pour couvrir certaines dépenses imprévues. La tontine est un ancien instrument de mobilisation de l'épargne, elle traduit l'ésprit de solidarité qui anime les populations rurales et constitue alors une véritable charpente d'entreaide sociale.

L'objectif recherché à travers l'étude de la tontine est double d'une part montrer qu'il s'agit d'un instrument d'épargne fortement enraciné dans les moeurs et les habitudes du milieu ; d'autre part qu'elle constitue un instrument de crédit affectant le comportement de l'épargnant. Il éxiste trois sortes de tontines :

1 la tontine à caractère civil ou de consommation : il s'agit d'une tontine où l'aspect assistance est fondamentale. Elle vise alors à aider ses membres à faire face aux dépenses imprévues (baptême, mariage, maladie, deuil etc...) ce genre de tontine très répandue en milieu rural, peut fournir un certain nombres de travaux d'intérêt commun (amènagement des pistes, le forage des puits, travail en commun et à tour de rôle sur la parcelle d'un membre).

---

(1) Y. GUEYNARD "méthode de mobilisation de l'épargne rurale dans les pays africains" Ministère des Relations Extérieures République Francaise; décembre 1983 P.47 n° 58.

2 - la tontine commerciale elle regroupe des personnes éxercant la même activité professionnelle. Elle vise par l'apport des fonds à améliorés la situation financière de ses membres. Ce qui est primordial dans ces tontines c'est la fonction de crédit.

3 - Les tontines sous forme d'associations de mutuelles : Elles sont beaucoup plus importantes du point de vue de leur taille, elle se localisent dans leq villes et regroupent les ressortissants d'un même village. Leurs activités consistent à aider leurs membres à s'insérer dans la vie urbaine, elles participent aussi à l'amélioration du prestige de leurs villages (construction de mosquées ou d'écoles etc...). Ces tontines constituent de véritables caisses de secours aux victimes de maladie, d'incendie, de vol, de décés etc... Elles sont animées d'un ésprit de solidarité et d'altruisme .

Quant au rôle de crédit des tontines il aparait en filigrane à travers la nature de ces tontines mais il mérite d'être bien éclairci. L'activité de la tontine constitue une technique d'octroi de crédit mais son principal inconvénient est que l'on ne peut disposer de la somme qu'à son tour donc pas forcément au moment où l'on a besoin. La plupart des tontines accorde généralement des prêts à leurs membres mais il arrive que des non membres en bénéficient. Les conditions de prêt sont généralement discutées et adoptées au moment d'octroyer les prêts. Ces conditions peuvent concernées la personnalité de l'emprunteur, s'il est intégre ou non, elles peuvent éxiger que l'emprunteur soit avalisé par un membre. Mais ces conditions ne sont pas éxigées si l'emprunteur est membre de la tontine. Il lui faut seulement disposer d'une épargne suffisante pour couvrir son prêt.

Notons enfin que la Mauritanie n'a pas connu une éxpérience dans le domaine des coopèratives d'épargne et de crédit(1). Il serait alors souhaitable que ce genre d'associations puissent voir le jour en milieu rural.

---

(1) Sécrétariat général C.E.A.O (Bourkina-Fasso "Projet Caisse Rurale d'Epargne et de Credit - Tome I Février 1987.

## Section II : Les Différentes Mode de Détention de l'Epargne.

L'Epargne rurale éxiste en quantité appréciable. Même si certains obstacles empêchent sa mobilisation, elle est tout de même détenue sous une forme volontaire (P.1), mais certains prélèvements forcés limitent son importance (P.2).

### § I-EPARGNE VOLONTAIRE :

C'est l'épargne dont la mobilisation même sollicitée ou encouragée résulte d'une décision autonome de son propriètaire ou titulaire. Elle se présente sous diverses formes monetaire et non monetaire.

La forme non monetaire est détenue en actifs réels (or, bétail...) tandisque l'épargne monetaire est souvent thésaurisée. Cette mode de détention présente l'avantage de provenir d'une décision volontaire. Elle doit par être par conséquent favorisée parapport au prélévement forcé.

### § II - EPARGNE FORCEE

Le prélévement de l'épargne en milieu rural s'inscrit dans un contexte global de prélévement de surplus produit par l'agriculteur.

Le prélévement forcé sur l'épargne prénnent diverses formes notamment en fonction de son stade de constitution et de sa nature par exemple pour l'épargne monetaire :

1 - prélévement préalable à la constitution même du revenu de l'individu, il s'agit alors d'un prélévement sur le potentiel d'épargne rural. Prélévement opèré par le biais de bas prix payés au producteur.

2 - Prélévement postérieur à l'obtention de son revenu par le producteur. Ces prélévements peuvent être opèrés sur le potentiel d'épargne ou son volume : prélévements fiscaux ou para-fiscaux (impots, taxes...), hausse (à caractère spéculatif) des prix payés par le producteur à l'achat des intrants agricoles ou des biens d'équipement etc...

3 - Le prélévement peut résulter (à un stade ultérieur à la mobilisation de l'épargne) du manque à gagner subi par le producteur du fait qu'ayant mobiliser son épargne il n'en a plus la libre disposition et ne bénéficie que très partiellement du revenu qu'elle génère. C'est le cas de dépôt de fonds faits auprès d'une institution d'épargne et dont le taux rémunèration est très faible par-rapport au taux d'inflation.

Quant au prélèvement forcé frappant l'épargne bétail il faut dire que leurs propriètaires connaissant le nombre imposable, arrivent par de fausses déclarations à échapper à l'impot sur le bétail.

Si le circuit bancaire semble avoir négligé la mobilisation de l'épargne en milieu rural celui-ci connait un certain nombre d'institutions d'épargne adéquates (tontines)

La mobilisation de l'épargne rurale se pose, la méthode de prélèvement forcé doit être manipulée avec prudence.

## CHAPITRE II - L'EPARGNE RURAL, ELEMENT MOTEUR DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE.

Le plan de redréssement économique et Financier accorde la priorité au développement rural, c'est ainsi que 35 % du budget national lui est affecté. Cela revet une importance particulière quand on sait que ce secteur qui occupe une grande importance dans le développement économique et social du pays connait de nombreuses difficultés. Nous soulignerons ainsi la nécessité de collecter l'épargne rurale (S.1) mais celle-ci se heurte à de nombreux obstacles qu'il faut contourner (S.2).

### Section Première : La Nécessité de Collecter l'épargne rurale.

Depuis leur accession à l'indépendance, les Etats africains ont fait recours aux capitaux étrangers pour financer leur développement. La mobilisation de l'épargne rurale était considérée comme couteuse et inéfficace dans le financement des investissements.

Or depuis quelques années des réunions, colloques,.. ont prouvé le contraire. Ils ont prouvé que le recours à l'épargne rurale est devenue une nécessité au moment où les capitaux étrangers se font rares et au moment où les Etats africains ont atteint un niveau d'endettement éxcessifs Cette épargne une fois colléctée peut servir comme support aux investissements (P.1) mais certaines difficultés pérsistent et limitent son rôle (P.2).

#### §a- I : L'EPARGNE COMME SUPPORT AUX INVESTISSEMENTS

Le financement du développement agricole en Mauritanie s'est jusqu'ici presque opèré à partirdde deux origines - fonds publics ou privés ( Etat, Entreprise)

- Dons et Emprunts éxtérieurs.

Ce système connait actuellement des difficultés d'abord compte tenu du poids éxcéssif de la dette et des besoins croissants des autres secteurs dont la plupart sont prioritaires (infrastructures sanitaires, l'éducation, le transport...) font que la part des ressources de l'Etat consacrées à l'agriculture va en dimunuant.

Ensuite quand aux ressources extérieures leurs inconvénients se font sentir d'abord au niveau des conditions exigées qui trop souvent laissent peu de marge de manoeuvre au pays emprunteur et ensuite la nature inadéquate de l'aide ou du prêt.

Devant cette situation les économistes ont pensé que le recours aux ressources internes pour le financement du développement est impérieux. Cette attitude est liée à une conviction qu'une épargne abondante et régulièrement sans constituer une solution miraculeuse au problème du sous-développement permet d'obtenir une croissance équilibrée. Selon L R CACERES "l'épargne des ménages sous réserve d'une augmentation de son volume, d'une modification de sa structure et d'une amélioration de son affectation en faveur des investissements productifs parait constituer un des moyens favorisants une sortie de la crise et permettant de parvenir à une croissance harmonisée à long terme" (1)

Il est à noter que la mobilisation de l'épargne financière améliore l'affectation des ressources car elle permet une meilleure réallocation des ressources entre ceux qui possédent une épargne importante et ceux qui en éprouvent le besoin par le biais surtout d'un circuit financier intégré. Seul un système financier parfaitement intégré, peut mettre en relation des agents éxcédentaires et déficitaires sur des zones géographiques éttendues et sur de longues périodes. l'épargne rurale induit alors une bonne répartition des revenus révitalise le circuit financier qui échappe ainsi à un contrôle rigoureux de la banque centrale et arrive à se préoccuper surtout de définir les relations de clientèle avec leurs propres épargnants et emprunteurs

---

(1) L.R CACERES "l'épargne dans un contexte global" In épargne et développement : Economica Paris 1985. Page 375 - 376 Citation reprise par BA ABOU AMADOU dans sa thèse"le comportement d'épargne des ménages africains : de nouvelles institutions pour de nouvelles aspirations". Mars 1986 Université AIX Marseille 3.

L'Epargne mobilisée réduit l'inflation, en effet si les tentions inflationnistes trouvent leurs origines dans l'augmentation de la masse monetaire, l'épargne volontaire peut en partie se substituer à la monnaie émise en contre partie des prêts à l'agriculture. Cette méthode a été appliquée au Brésil[1] où l'augementation massive de crédit à l'agriculture a été un facteur significatif de la masse monetaire.

Taiwan (2) a poursuivi dans les années 50 une stratègie de mobilisation de l'épargne volontaire pour contrôler l'inflation et fournir des fonds préalables au secteur agricole. Enfin, l'épargne mobilisée accroit le degré de libèrté de l'économie car elle permettra de pallier aux difficultés de recourir aux capitaux étrangers pour financer les investissements.

De nos jours la mobilisation de l'épargne rurale s'impose mais celle-ci se heurte à certains obstacles.

---

(1) W. ADAMS "le rôle de l'épargne dans le développement agricole en Afrique" article repris par P. A. ULLMO et D. KESLER "Epargne et Développement" collection Economica 1983 Page 14.

(2) W. ADAMS OP CIT Page 15

## § II - LES OBSTACLES A LA MOBILISATION DE L'EPARGNE.

En milieu rural Mauritanien certaines difficultés empêchent l'épargne de jouer un rôle moteur dans le développement agricole du pays. En effet ces difficultés sont multiples, et sont liées à un certain nombre d'éléments.

Le premier élément est la nature de l'épargne :

- l'épargne en milieu rural se présente essentiellement sous une forme non monetaire qui la rend difficile à mobiliser et se faisant l'empêche de jouer le rôle qui lui échoit dans le processus de développement. L'épargne en milieu rural ne participe alors que modestement à l'éffort de développement. Il convient donc de réduire cette forme d'épargne pour permettre à cette dernière de financer les investissements.

- L'épargne se situe en dehors du circuit formel : l'épargne au lieu de confier ses fonds à une banque préfère les garder sur soi même. Il y a là une attitude d'intériorisation du comportement d'épargne en milieu rural, ceci empêche les banques de pouvoir mobiliser cette épargne et de l'utiliser dans des crénaux porteurs de développement. Le manque de confiance qu'inspire le système bancaire, le mode de gestion traditionel font que l'épargne échappe largement au circuit formel -

- Le troisième obstacle est lié à environnement lui même, en effet l'absence d'une économie structurée confine l'individu en milieu rural à agir pour des besoins quotidiens. La difficulté de faire des prévisions en longues périodes, amènes l'agriculteur a opter pour des actes spontanés. Celles-ci sont considérées comme étant du ressort de dieu. Il convient de noter que selon une partie de la population, l'Islam interdiserait aux fidèles de déposer l'argent dans une banque en vue d'en tirer un interêt ou d'emprunter contre interêt.

- utrième obstacle est lié à un système bancaire inadapté. En effet, les structures actuelles des banques commerciales (qui sont éssentiellement localisées dans les centres urbains) ne sont pas compatibles avec les comportement d'épargne en milieu rural.

L'ensemble des ces obstacles empêchent l'épargne de financer les investissements que faut-il alors faire ? Il faut lever ces obstacles pour cela des stratègies doivent être définies.

## Section II : Solutions préconisées.

Nous l'avons déjà affirmé que la mobilisation de l'épargne doit faire partie des stratégies de développement à suivre. Celà suppose une politique dynamique de mobilisation de l'épargne rurale par un système bancaire adapté (P.1) et par des associations traditionnelles dynamiques (P.2).

### § 1 : POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE BANCAIRE.

En Mauritanie le système bancaire reste mal compris par les populations, les services qu'il offre ne touche qu'une infime minorité de la population urbaine. En milieu ruralon observe chez le banquier une sorte de répugnance à mobiliser l'épargne rurale. Cela s'est traduit par une faible couverture du territoire par les institutions financières ; l'éssentiel du système bancaire se concentre alors dans les zones urbaines notamment dans les zones industrielles. Le système se trouve ainsi incapable de toucher le petit épargnant. La nécessité d'une nouvelle politique bancaire s'impose. Celle-ci ne peut être éfficace que si elle revet certains aspects :

Le premier aspect de cette politique suppose la souplésse dans le contrôle éxercé par la banque centrale.

En effet, la Banque Centrale doit définir une politique monetaire spécifique au monde rural et laisser aux banques opèrant dans ce milieu le soin de son application.

Elle doit éviter de soumettre ces banques à une politique rigoureuse d'encadrement du crédit car en milieu rural l'on est allergique à toute contrainte éxterne. La Banque Centrale ne doit alors intervenir qu'en cas de nécessité pour corriger certains aspects de la politique menée qui doit nécessairement s'adapter aux éxigences du milieu rural. Pour cela elle doit collecter auprès de ces mêmes banques toutes les informations nécessaires pour toute modification de la politique menée.

Quand aux banques qui ce sont installées en milieu rural, elles doivent être animées d'un désire accru d'intégrer de manière progréssive le processus bancaire aux comportements des ménages. Cette intégration implique une bonne connaissance des pratiques bancaires et de leurs avantages pour l'épargnant ainsi que la restructuration des méthodes et conditions bancaires adaptées aux styles des ménages. Elle suppose enfin de nouvelle techniques incitatives.

Le crédit agricole semble cependant être la formule la plus apte à jouer ce rôle. Le crédit agricole doit alors orienter ses activités dans le sens d'octroyer des crédits non seulement à des promoteurs privés mais aussi aux groupements et associations villageoises. Il doit enfin se distinguer des autres banques par le primat accordé aux aspects d'éducations et d'informations. "Pour le bon fonctionnement du crédit agricole, il faut établir les choses dans leur ordre logique et pour cela commencer par collecter l'épargne. Si le paysan arrive à prendre conscience de cette logique, non seulement il comprendra les raisons des conditions des crédits qui lui sont imposées et aura a les respecter, mais aussi il sera à même d'intervenir dans le déroulement des opèrations"1)

C'est dans ce cas que l'épargne peut être l'occasion d'une éducation.

---

(1) A DAUBREY "La mobilisation de l'épargne pour le développement rural en Afrique" article repris par P.A.ULLMO et D. KESLER (épargne et développement) P. 238 collection Economica 75.015 Paris 1983.

Le second aspect vise dabord l'instauration d'une politique de crédit basée sur des taux d'intérêt rémunèrateurs. La nécessité d'instaurer une confiance entre le petit épargnant et le circuit bancaire s'impose. La meilleure façon d'y parvenir c'est d'offrir à l'épargnant des taux d'intéret raisonables car comme le dit S.LIGETI "une hausse du taux d'intérêt pourrait entrainer un acroissement de l'épargne et donc générer des ressources additionnelles..... et pousserait l'épargnant à avoir plus de confiance aux banques" (1).

Cette politique suppose aussi l'ouverture du crédit aux petits épargnants. Car souvent ces derniers se voient refuser d'avoir accés au crédit par les banques commerciales qui leur préférent les grands propriètaires parceque présentant une meilleure solvabilité que les petits éxploitants, sont mieux connus des banques et peuvent fournir des garanties plus satisfaisantes. Enfin une telle politique suppose l'attribution des prêts à des coopèratives ou à des associations traditionnelles qui se chargeraient de redistribuer les prêts selon des objectifs présis correspondant aux besoins de leurs membres et qui serait responsables du recouvrement des créances. Cette forme de crédit très répandue dans certains pays d'afrique (Ghana, Cote-d'Ivoire etc...)est connu sous le nom de crédit-grpupe.

Le troisième aspect de cette nouvelle politique bancaire est le recyclage de l'épargne. Les ménages en milieu rural présentent des possibilités de dégager un surplus d'épargne parapport à leur capacité d'absorption du crédit. En effet l'épargne rural est souvent transférée pour une part non négligeable endehors desla zone d'origine, en l'absence d'institution adéquate au niveau local.

---

(1) S. LIGETI " Epargne rurale et financement de l'agriculture article repris par P.A.ULLMO et D. KESLER"épargne et développement" PARIS 75.015 Collection Economica 1983 Page 98.

Ce transfert est organisé le plus souvent au profit du milieu urbain mais il peut se faire aussi au profit d'une région plus développée présentant plus d'avantages d'investissements. Le risque est d'appronfondir le sous-développement de la région d'origine et accroitre en conséquence les migrations vers des zones d'accueil ne présentant pas toujours des possibilités d'emploi adéquats la nécessité d'utiliser l'épargne là où elle est collectée s'impose car elle permet non seulement de combattre la fuite de l'épargne hors de la communauté qui l'a mobilise mais surtout elle permet de réduire le déséquilibre entre ville et campagne.

Enfin le dernier aspect de cette nouvelle politique consisterait à harmoniser l'ensemble des politiques poursuivies ppr ces banques. En effet les banques en milieu rural ne sont pas des banques commerciales soucieuses de leur propre interêts et de ce fait concurrentes. Elle constituent un circuit bancaire unique travaillant pour un même but qui est celui du développement socio-économique de la collectivité nationale. Elle doivent alors éviter de poursuivre des objectifs différents voire opposés, au risque de s'éloigner de leur mission principale qui est celle de promouvoir le développement agricole. La portée d'une telle réforme serait insignifiante si un éffort de dynamisation des associations villageoise n'est pas entrepris.

## § II : LA DYNAMISATION DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES

### Les Tontines.

Les associations traditionnelles éxistent depuis longtemps en milieu rural mauritanien. Elles jouissent d'une confiance sociale, mais leur domaine d'activité reste réduit à cause de leur mode gestion et de leur rôle économique ambigu. Un éffort de dynamisation s'impose toujours pour permettre à ces associations d'intégrer de manière progréssive des outils modernes dans leur gestion il faut pour cela leur doter d'un statut leur permettant de bénéficier d'une plus grande attention de la part des investisseurs publics et privés mais il faut surtout que l'ensemble des intellectuelq

issus du milieu rural acceptent de participer à cet éffort de dynamisation. Ils doivent contribuer à la prise de grandes décisions devant contribuer à changer la physionomie actuelle de ces associations ainsi ils rendront ces dernières beaucoup plus aptes à agir sur leur environnement socio-économique. L'éffort collectif au sein de la Tontine doit se substituer à l'éffort individuel. Les sommes collectées et qui servaient jadis à des fins de promotions sociale de son propriètaire doivent désormais servir au développement agricole par la réalisation de petits projets éxigeant peu de moyens materiel et financier.

Quand au rôle que doit jouer l'Etat il consistera à éxhorter la création de ces associations là où elles n'éxistent pas et protéger celles qui éxistent déjà contre la concurrence de l'agro-busness qui ne se soucie que de son propre profit. Il doit aussi leur faciliter les contacts avec les organismes non gouvernementaux dont la formule d'aide est beaucoup plus souple. Il doit enfin leur faiciliter l'accès aux moyens d'informations pour éxposer leur programme et se faire connaitre au public.

Enfin l'Etat tout comme les intellectuels issus du milieu rural doivent éviter d'allourdir le fonctionnement de ces associations au risques de décourager les unitiateurs qui sont en majorité analphabètes.

Le système doit rester simple, accéssible mais chargé d'une nouvelle mission qui est celle de mobiliser l'épargne et de la mettre au service du développement agricole. Le rôle des intellectuels doit être provisoire. Ils doivent après avoir initier les agriculteurs aux nouvelles techniques de gestion se retirer et redonner aux représentants de ces derniers le soin de gerer leurs propres affaires. C'est en ce moment qu'ils se sentiront responsabilisés et agiront pour le progrés économique du village.

Une fois cette première étape de dynamisation achevée la seconde consiterait à harmoniser les éfforts de toutes les associations pour éviter tout risque de dérapage ou de déséquilibre sectoriel susceptible d'entraver la bonne marche de ces associations.

Pour cela la création des cellulles de coordination zonales dont les mmbres seraient issus des associations traditionnelles serait nécessaire. Ces cellules doivent veiller sur les activités de toutes associtations et éventuellement procéder à un échange d'éxérience avec les associations soeurs éxistantes dans les pays limitrophes.

Enfin pour ce qui concerne les coopèratives d'épargne et de de crédit leur absence en milieu rural mauritanien a des inconvéniants sur la mobilisation de l'épargne. En effet ces coopèratives ayant une grande éxpérience dans la collecte de l'épargne et dans son utilisation à des fins productives jueraient un rôle important si elles éxistaient. Il s'agit d'associations villageoises dotées d'un statut et des objectifs précis parmi lesquels :

- regrouper les personnes d'une même communauté
- encourager les membres à épargner
- accorder des crédits pour des fins productives ou sociales à des taux d'intérêt raisonables.
- éduquer les membres à mieux utiliser l'argent pour le développement communautaire et le bénéfice mutuel.

Il est temps qu'en Mauritanie des éfforts soient entrepriss l'épargne rurale. Il faut alors vaincre les obstacles et apporter une nouvelle impulsion aux institutions d'épargne.

## BIBLIOGRAPGHIE :

### OUVRAGES :

1 RENE DUMONT "L'Afrique Noire est mal partie" Nouvelle édition de 1973 édition du seuil

2 JM KEYNES "Théorie générale de l'emploi de l'interêt et de la monnaie" Payot Paris 1968

3 P.A. ULLMO et D. KESLER "Epargne et Développement" Collection Economica 75.015 -Päris 1983 (Colloque organisé par la Caisse des Dépôts et de Consignation ; Centre Nationale des Caisses d'épargne et de prévoyance, ; Swedish Savings Bank Association)

4 "Saivings and développement" Finafrica Centre of financial Assistance to African Countries Fondation Established by Gariplo Quartrly Reviewn n° 3 - 1983

5 Y. GUEYMARD "Méthode de mobilisation de l'épargne rurale dans les pays africains" Ministère français des relations Extérieurs décembre 1984 n° 53.

6 ELISABETH MARC " Accumulation Epargne - Crédit et Développement à la base : quelques cas en Afriques au Sud du Sahara" ACT étude et recherches économique et industrielle. 16 rue Mollien 92100 Boulogne Séptembre 1985

7 Sécrétariat général de la C.E.A.O. "projet Caisse Rurale d'épargne et de prêt". Tome I deuxième tirage Février 1987 OUAGADOUGOU (Burkina-Faso)

8 "Participation Populaire dans les coopèratives d'épargne et de crédits" actes du colloque interafricain pour le 10éme Anniversaire (1975 - 1985) des banques populaires au RWANDA - KIGALI 10-17 Octobre 1985 : série Cahiers de l'U.C.I n° 9.

9 "Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire : appui au commissariat à la sécurité alimentaire" Présidence du Gouvernement : Commissariat à la Sécurité Alimentaire" Nouakchott - Novembre 1985 (Page 54)

10 BA ABOU AMADOU : Thèse de troisième cycle intitulée "Comportement d'Epargne des Menages Africains - de Nouvelles Institutions pour de Nouvelles Aspirations" mars 1986 Université AIX Marseille 3.

## CONCLUSION GENERALE :

Si l'unanimité est faite autpur de la nécessité de mobiliser l'épargne, les méthodes par lesquelles il faut procéder sont diverses et dépendent éssentiellement de la situation de chaque pays. En effet, chaque pays doit suivant ses réalités socio-économiques définir les voies originelles de son développement.

C'est ainsi que pour la Mauritanie dont la majotité de la population est agricole, l'adoption des modèles de développement basés sur une plus grande attention accordée au monde rurale est indispensable. Une telle politique ne peut être éfficiciente que si les agents qui sont concernés participent à son élaboration. Il faut alors s'orienter vers la mobilisation des sources dont dispose le milieu rural. A cet effet certaines théories dont nous avons éxposé briè vement le contenu et la portée dans la première partie, ont tenté d'offrir une certaine interprétention du comportement d'épargne. Même si certaines d'entre elles ont éxpliqué le problème du comportement d'épargne parapport à des facteurs sociaux, elles doivent être considérées en tant que théories formulées dans des circonstances particulières et à des époques précises. Quand aux formes de l'épargne elles trouvent plus de signification dans une études socio-logique car elles relèvent dans l'état d'esprit, des facteur psychologiques difficiles à saisir par la seule étude économique. La tentative d'évaluation de l'épargne potentielle s'est heurtée à certaines obstacles mais des indices ont permis de révéler toutefois de son éxistence.

Cette première partie nous a surtout permis de soulever certains problèmes théoriques et parfois pratiques relatifs au rôle de l'épargne. Mais c'est surtout dans notre deuxième partie que ce rôle a été bien cerné à travers les stratégies d'accumulation de l'épargne et son utilisation.

Certaines modes de détention de l'épargne ont été éxposées, mais l'épargne volontaire trouve de manière spontanée une application dans le cadre des associations traditionnelles. La stratégie consistera alors à changer la phisionomie actuelle de ces institutions d'épargne, pour faire en sorte qu'elles puissent apporter un souffle nouveau à l'économie du village. Il convient de noter l'absence d'institutions modernes d'épargne en milieu rural mauritanien. La nécessité de reformer le systéme bancaire s'impose, pour la rendre apte à mieux mobiliser l'épargne rurale dans l'interêt de toute la collectivité nationale.

Quand au rôle qu'aurait joué l'épargne rurale dans le financement des investissements, il est pratiquement inéxistant à cause de certains obstacles de toute ordre. Il faut alors contourner ces obstacles pour cela la dynamisation des associations villageoises tout comme la réforme bancaire s'imposent.

Il apparait clairement que l'ensemble des documents ne sont pas en mesure d'offrir une idée éxacte sur l'impotance de l'épargne rurale, car vouloir évaluer le rôle d'un phènoméne qui échappe largement aux circuits formels suppose des moyens, énormes et couteux. Il est évident que si une idée était faite sur l'importance de l'épargne, elle aurait aidé à la prise des décisions.

Essayer d'évaluer le rôle effectif de l'épargne rurale dans le développement agricole en mauritanie constitue un éxercice difficile à faire, car de nos jours ce rôle n'est pas mis en évidence à cause de certains obstacles. Il est temps que l'ensemble des politiques de développement tiennent compte des besoins et des possiblités du mohde rural même cela comporte des risques. Car il n'y a pas de développement sans risques et les périls d'un développement valent mieux que les péril s d'un non développement.

## TABLE DES MATIERES :

Introduction.....Page

Première Partie :

Les Fondements Théoriques de l'Epargne et le processus de sa formation
Section première : Les théories relatives à l'épargne .I..... 6
Section première : Les modèles généraux .....7
Paragraphe premier : les différents approches "
Paragraphe deuxième : la portée éxplicatice des hypothèses.....8
Section deuxième : les éléments éxplicatifs du comportement d'épargne en milieu rural.....9
Paragraphe premier : Relation niveau de revenu et épargne .....9-10
Paragraphe deuxième : Motivations Socio-économiques 11 -12
Chapitre deuxième : Problèmatique de l'épargne en Mauritanie.....13
Section première : Les différentes formes de l'épargne .....13
Paragraphe premier : Epargne non monetaire.....13 -15
Paragraphe deuxième : l'Epargne Monetaire.....15 - 16
Section deuxième ; l'éva luation de l'épargne potentielle.....16
Paragraphe premier : difficultés de mesure.....16 - 17
Paragraphe deuxième : l'éxistence de quelques indicateurs .....18 - 19

Pages

Deuxième Partie : Les Stratégies d'Accumulation de l'épargne et son Utilisation. .....20
Chapitre Premier : Les différents instruments de mobilisation de l'Epargne.....21
Section première : Les Institutions de mobilisation de l'épargne.....21
Paragraphe premier : le rôle des banques .....21 - 23
Paragraphe deuxième : les tontines et la formation de l'épargne.....24-25
Section deuxième : Les diffèrentes mode de détention de l'épargne.....26
Paragraphe premier : L'épargne volontaire.....26
L'Epargne f
Paragrpahe deuxième : L'épargne forcée;.....26-27
Chapitre deuxième : L'Epargne rurale élément moteur du développement agricole.....28
Section première : La nécessité de collecter l'épargne rurale.....28
Paragraphe premier : L'Epargne comme support aux investissements .....28-30
Paragraphe deucxième : Les obstacles à la mobilisation de l'épargne.....31-32
Section deuxième : Solutions préconisées.....32
Paragraphe premier : pour une Nouvelle Politique Bancaire.....32-35
Paragraphe deuxième : la dynamisation des associations villageoises.....35-38
CONCLUSION GENERALE :